

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER2023
20H15.

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 14

Pouvoirs : 1

Votants : 15

Absents : 1

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié le 13 février 2023 et que la convocation du conseil avait été faite le 2 février 2023.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : Coulon-Garcia, Hennon, Le Mazurier, Lemoine, Teulade, Bouillé, Michel, De Meulenaere, Fasseler, Gérault, Grand, Guilloteau, Mayerowitz, Merle.

Absents excusés : Monsieur Dujardin qui a donné pouvoir à Monsieur Guilloteau

Secrétaire de séance : Monsieur Merle est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du conseil du 15 décembre 2022 n'apporte pas de remarques. Il est adopté à l'unanimité.

1. Points sur les dossiers en cours

Création d'une activité de locations d'éco-logis (tinyhouses et Yourte) sur le terrain attenant le 39 rue de Jouy à Bannost Villegagnon.

Monsieur Johan Mizrahi présente à l'ensemble des membres du conseil l'avancée de son projet.

- Le Conseil fait remarquer à M. Mezrahi que le portail mis en place n'est pas conforme au projet qu'il avait déposé. M. Mezrahi indique qu'il a été obligé de changer celui-ci car un portail coulissant aurait gêné la manœuvres des véhicules au sein du parking.
- Le conseil fait remarquer à M. Mezrahi que rien n'est prévu pour l'évacuation des eaux grises. Monsieur le Maire demande expressément à M. Mezrahi que les évacuations d'eaux grises soient traitées et conformes à la réglementation.
Un courrier lui sera envoyé dans ce sens. Monsieur Mezrahi indique qu'il raccordera les évacuations d'eaux grises à la microstation d'épuration.
- Monsieur le Maire attire l'attention de M. Mezrahi sur les dangers que pourraient causer des véhicules garés devant la parcelle et lui demande la plus grande vigilance.

Point sur l'avancée des travaux du commerce

Après avoir invité les membres du conseil à visiter le commerce, Monsieur le Maire informe les membres du conseil de l'avancée des travaux.

Monsieur le Maire indique que :

- Le kbis du commerce a été déposé ;
- L'ensemble des matériels a été commandé ;
- La devanture devrait arriver mi-février pour des travaux en mars ;

- La livraison et l'installations des meubles de cuisine est prévue pour mi-mars ;
- Le nom de l'établissement devrait être « Le café de Bannost » et le croquis de l'enseigne devrait être présenté aux membres du conseil prochainement ;
- Notre demande de subvention pour l'aménagement du commerce sera présentée le 23 mars;

Il est à noter que le commerce a reçu l'autorisation de la Française des jeux de vendre l'ensemble de ses produits (hors PMU).

Une rencontre avec Mme Anne Chain-Larché, sénatrice de la Seine-et-Marne est prévue le 06 mars.

Contrat Rural

Monsieur le Maire nous indique les difficultés qu'il rencontre à faire avancer ce projet du fait des latences de l'architecte et malgré ses nombreuses relances.

P.L.U.

Monsieur le Maire relance le Cabinet Geuzat afin que celui-ci accélère sa mission.

Vidéo protection

Compte-tenu des investissements engagés par la municipalité pour la création d'un nouveau commerce « bar – restaurant – épicerie » et des discussions avec le département pour la mise en place de la video protection nous avons mis en stand-by notre projet.

Toutefois celui-ci n'étant pas abandonné et une subvention de 70 000 € nous ayant été accordée :

- Une nouvelle consultation pour la mise en place de vidéo protection a été engagée.
- Un demande de report de nos travaux sera faite afin de conserver l'attribution des subventions.

Coussin Berlinois

L'emplacement initialement prévue pour la pose d'un coussin berlinois a été modifié compte-tenu du coût important qu'il engendrait.

Monsieur le Maire expose le nouveau projet ayant pour but de mieux assurer la sécurité de nos enfants. En effet un double coussin berlinois serait placé en amont de l'école primaire de Bannost.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et avoir consulté les plans, le projet est adopté à l'unanimité des membres présents.

Formations

Les deux formations choisies par les élus sont :

- La responsabilité des élus
- Saisir les opportunités pour votre collectivité

2. Questions diverses

Néant

Les membres du conseil municipal n'ayant plus de questions et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Ont signé les membres présents

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
DE MEULENAERE Alexandre		GERAULT Gérard	
FASSELER Philippe		GRAND François	
COULON- GARCIA Leslie		GUILLOTEAU Christophe	
HENNON Brigitte		LEMOINE Vanessa	
LE MAZURIER Martine		MAYEROWITZ Patrick	
BOUILLÉ Blandine		MERLE Philippe	
DUJARDIN Sylvain	<i>Abst excusé pouvoir à C. Guilloteau</i>	MICHEL Patrick	
TEULADE Carine			